

## CONDITIONS GÉNÉRALES – HOTEL CALAMUS \*\*\*\*\*

(Alexander Schreibeisen GmbH & Co. KG – Avril 2025)

### 1. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les contrats portant sur la location temporaire de chambres d'hôtel et d'appartements de vacances à des fins d'hébergement, conclus entre Alexander Schreibeisen GmbH & Co. KG (Hotel Calamus \*\*\*\*\*S) et des tiers (« Client »), ainsi qu'à toutes les autres prestations et livraisons fournies par l'Hotel Calamus \*\*\*\*\*S (« Contrat d'hébergement »).

### 2. Réservations

En effectuant une réservation, le Client propose de conclure un contrat d'hébergement. Si la chambre/l'appartement réservé(e) est disponible, l'Hotel Calamus \*\*\*\*\*S émettra une confirmation de réservation, formant ainsi un contrat contraignant.

Les offres concernant les disponibilités sont sans engagement et peuvent être modifiées. L'Hotel Calamus \*\*\*\*\*S se réserve le droit de refuser une réservation à sa seule discrétion et peut appliquer des restrictions courantes dans le secteur, telles que séjours minimum, garanties de réservation ou acomptes. Aucun droit n'existe quant à l'attribution d'une chambre ou d'un appartement spécifique.

### 3. Délais d'annulation

Une réservation est considérée comme « garantie » lorsqu'elle est assurée par une carte de crédit. Les réservations garanties peuvent être annulées sans frais jusqu'à 18h00 le jour d'arrivée. Passé ce délai, l'annulation n'est plus possible et l'hôtel conserve le droit au paiement convenu, déduction faite des frais économisés. Il en va de même en cas de non-présentation.

Pour les réservations garanties sur plusieurs nuits, une non-présentation entraîne l'annulation de toutes les nuits suivantes à partir de la deuxième nuit.

Les réservations non garanties (sans garantie de paiement) sont conservées jusqu'à 18h00 le jour d'arrivée, puis expirent sans frais.

### 4. Tarifs d'hébergement et autres prix

Les tarifs en vigueur au moment de la conclusion du contrat s'appliquent. Tous les prix sont TTC et incluent les taxes légales, à l'exception des taxes locales (par ex. taxe de séjour) à la charge du Client.

En cas de modification des taux de taxes, de l'introduction de nouvelles taxes ou redevances après la conclusion du contrat, l'Hotel Calamus \*\*\*\*\*S se réserve le droit d'ajuster les prix en conséquence. Pour les contrats de consommation, cette disposition ne s'applique que si plus de quatre mois se sont écoulés entre la conclusion du contrat et l'ajustement.

### 5. Modalités de paiement

Le prix total de l'hébergement réservé doit toujours être payé à l'avance, au plus tard à l'arrivée. La compensation de créances n'est autorisée que si elle est incontestée ou légalement établie. Moyens de paiement acceptés : espèces en EUR, carte EC, MasterCard, Visa, Diners, American Express. Les paiements sont traités via la procédure d'authentification sécurisée 3D Secure 2.0.

### 6. Utilisation des chambres/appartements réservés

Les chambres/appartements sont disponibles à partir de 15h00 le jour d'arrivée et doivent être libérés au plus tard à 11h00 le jour de départ. Un départ tardif peut être convenu à l'avance, sous réserve de disponibilité, moyennant 10,00 € par heure commencée. Les départs après 15h00 sont facturés au tarif journalier complet. Aucun droit contractuel à un départ tardif n'existe.

## 7. Revente

La revente, la sous-location ou le transfert des chambres/appartements réservés nécessite l'accord écrit préalable de l'Hotel Calamus \*\*\*\*\*S. La cession ou la vente de créances envers l'hôtel est interdite. Dans de tels cas, l'Hotel Calamus \*\*\*\*\*S est en droit d'annuler la réservation, notamment si de fausses informations ont été fournies concernant la nature de la réservation ou le paiement. L'utilisation de la chambre/de l'appartement à des fins autres que l'hébergement est strictement interdite.

## 8. Responsabilité de l'Hotel Calamus \*\*\*\*\*S

L'Hotel Calamus \*\*\*\*\*S est responsable des dommages résultant d'atteintes à la vie, au corps ou à la santé causées par sa faute, ainsi que des autres dommages causés intentionnellement ou par négligence grave, y compris en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles.

La même responsabilité s'applique aux représentants légaux, employés ou auxiliaires d'exécution de l'hôtel. Toute autre demande de dommages et intérêts est exclue, sauf disposition contraire des présentes CG.

Le Client doit signaler immédiatement à l'hôtel tout défaut ou dysfonctionnement et prendre les mesures raisonnables pour limiter les dommages. Le Client doit également informer l'hôtel à l'avance s'il existe un risque de dommage exceptionnellement élevé.

La responsabilité pour les objets apportés est régie par la loi. Les réclamations s'éteignent si elles ne sont pas signalées immédiatement après la découverte. Les objets dépassant 800 € en espèces, titres ou bijoux, ou dépassant 3.500 € pour d'autres biens, nécessitent un accord écrit distinct pour leur dépôt.

La mise à disposition d'une place de stationnement ne constitue pas un contrat de dépôt ; aucune obligation de surveillance n'existe. Les dommages doivent être signalés immédiatement, et les dommages apparents avant de quitter le parking. L'hôtel n'est pas responsable des dommages causés uniquement par des tiers.

Toutes les réclamations contre l'hôtel expirent en principe dans un délai d'un an à compter de la date légale de prescription, sauf en cas d'atteinte à la vie, au corps ou à la santé, ou en cas de faute grave ou intentionnelle.

## 9. Résiliation du contrat d'hébergement

L'Hotel Calamus \*\*\*\*\*S peut résilier le contrat pour motif légitime, notamment :

- (i) force majeure ou circonstances indépendantes de sa volonté empêchant l'exécution du contrat ;
- (ii) réservation effectuée avec des informations trompeuses ou fausses, ou dissimulation de faits essentiels (identité, situation financière, but du séjour) ;
- (iii) raisons valables de penser que le séjour compromettrait le bon fonctionnement, la sécurité ou la réputation publique de l'hôtel ;
- (iv) objectif ou motif du séjour illégal ; ou
- (v) revente, sous-location ou transfert en violation de l'article 7.

## 10. Bons cadeaux

Les bons achetés auprès de l'Hotel Calamus \*\*\*\*\*S peuvent être utilisés au restaurant et au bar Cala, au parc de jeux et d'escalade intérieur Sensapolis, au Julia's Restaurant, à l'espace bien-être CalaSpa (incl. bistro et bar) et au Chattanooga Sportsbar. Les soldes restants restent valables pendant trois ans à compter de la date d'émission. Les bons ne sont ni remboursables, ni transférables, ni échangeables contre de l'argent, et ne peuvent pas être utilisés pour des paiements en ligne. L'acheteur est responsable de fournir des coordonnées correctes pour la livraison.

## 11. Nourriture et boissons extérieures

La consommation de nourriture et de boissons extérieures est interdite dans les espaces publics de l'hôtel. Le petit-déjeuner doit être consommé uniquement dans les espaces désignés (bar, lounge). Emporter des éléments du petit-déjeuner n'est pas autorisé. La préparation de repas dans les chambres est interdite (les appartements de vacances disposent d'une kitchenette).

## 12. Politique non-fumeur

L'Hotel Calamus \*\*\*\*\* est entièrement non-fumeur. Fumer dans les chambres ou les espaces publics entraîne des frais de nettoyage/dommages de 500 €, ajustables selon les coûts réels. Toute manipulation d'équipements de sécurité, notamment des détecteurs de fumée, est considérée comme une violation délibérée des règles de sécurité et peut entraîner des poursuites judiciaires et la résiliation immédiate du séjour.

Si un Client est surpris en train de fumer à l'intérieur par le personnel, une pénalité contractuelle de 100 € peut être appliquée, que le détecteur de fumée se déclenche ou non.

## 13. Animaux de compagnie

L'introduction d'animaux de compagnie nécessite une autorisation préalable. Les animaux doivent être surveillés, en bonne santé et ne présenter aucun danger. Les animaux ne sont pas admis au petit-déjeuner ni au bar de l'hôtel. Des frais de 15 € par nuit s'appliquent, sauf pour les chiens-guides, les chiens d'assistance auditive et autres animaux d'assistance comparables, qui peuvent séjourner gratuitement.

## 14. Conditions particulières de paiement et d'annulation

Pour les réservations de groupe (plus de 10 chambres), les contrats d'allotement ou les périodes définies, des conditions particulières s'appliquent, comme indiqué lors de la réservation ou dans la confirmation de réservation.

## 15. Protection des données

La politique de confidentialité est disponible sur : <https://www.hotel-calamus.de/de/infos-service/datenschutzerklaerung/>

## 16. Règlement européen des litiges de consommation

La plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) est accessible à : <https://www.ec.europa.eu/consumers/odr>.

L'Hotel Calamus \*\*\*\*\* n'est actuellement ni disposé ni tenu de participer à une procédure devant un organisme de règlement des litiges de consommation.

## 18. Dispositions finales

Les modifications ou compléments au contrat d'hébergement ou aux présentes CG doivent être faits par écrit. Les modifications unilatérales par le Client sont nulles.

Le tribunal compétent pour tout litige résultant de la relation contractuelle, lorsque le Client est commerçant ou personne morale de droit public, est Kehl, Allemagne. Le droit allemand s'applique. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.